

**EXTRAIT DU PROCES-VERBAL
DES DELIBERATIONS**



**Réunion du Comité Syndical
du 21 mars 2018**

N° de la délibération	Nombre de membres du Comité	Nombre de présents		Quorum (article 11 des statuts modifiés)	Nombre de votes	
		Titulaires	Suppléants			
961	31	18	0	11	Pour :	18
					Contre :	0
					Abstentions :	0

Le Comité du SMEL (Synergie Mer Et Littoral) s'est réuni, le **Mercredi 21 mars 2018** à 10 h 30 à la Maison du Département à SAINT-LÔ (salle Alexis de Tocqueville) sur convocation du 6 mars 2018. M. Patrice PILLET, Président, préside la séance.

ETAIENT PRESENTS

Délégués du conseil départemental titulaires :

M. Patrice PILLET, Mme Frédérique BOURY, Mme Christèle CASTELEIN, M. Gabriel DAUBE, M. Pierre de CASTELLANE, M. Antoine DELAUNAY, M. Jean-Paul FORTIN, Mme Maryse HEDOUIN, M. Gilles LELONG, M. Jean LEPETIT, M. Alain NAVARRET.

Délégués des communes titulaires :

M. Pierre-Yves AUSSANT, Mme Simone DUBOSCQ, Mme Françoise K'DUAL, Mme Marie-Françoise LEBONNOIS, M. Hubert MOUCHEL, Mme Emeline THEVENIN

Délégués des chambres consulaires, titulaires :

M. Jean-Christophe BOUTTÉ

ETAIENT EXCUSES

Délégués du conseil départemental, titulaires :

M. Jacques COQUELIN, (représenté par M. PILLET), M. Sébastien FAGNEN, M. Jean-Marc JULIENNE, Mme Dominique LARSONNEUR-MOREL, Mme Patricia LECOMTE, M. Jean MORIN

Déléguées des communes, titulaires :

M. Stéphane AUCRETERRE, M. Gilles AUGER, M. Thierry TOTAIN.

Délégués des chambres consulaires, titulaires :

M. Daniel DUFEU, Mme Marie-Bénédicte LORENTE (CCI Ouest-Normandie)

Bilan 2017 et Plans d'actions 2018 du Centre Expérimental du SMEL

Vu les éléments d'informations et chiffrés communiqués au rapport dressant le bilan des actions 2017 et les actions prévisionnelles 2018 structurées d'après les 6 axes du plan d'action 2014-2020

AXE 1 - INTERFACE : Participer au développement d'une meilleure coopération entre les professionnels de la pêche et de la conchyliculture d'une part et les scientifiques et les collectivités d'autre part.

AXE 2 - SUIVI D'INDICATEURS ET OBSERVATIONS : Identifier et mettre en œuvre des indicateurs de production et de milieu pertinents pour une gestion pérenne des productions.

AXE 3 - SOUTIEN TECHNIQUE A LA PRODUCTION : Apporter un soutien technique à la gestion des productions.

AXE 4 - RECHERCHE ET DEVELOPPEMENT : Faire de la recherche appliquée et du développement au bénéfice des professionnels.

AXE 5 – DIFFUSION : diffuser l'information auprès des professionnels

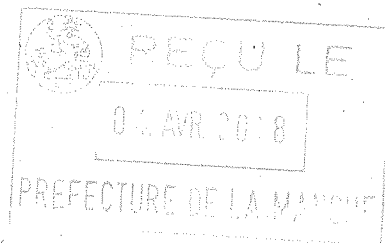
AXE 6 – OFFRE DE SERVICE : répondre à des sollicitations ponctuelles comme prestataire de service

Vu le diaporama diffusé en séance exposant les points clés des actions prévisionnelles 2018,

le Comité syndical,

après en avoir délibéré,

- adopte à l'unanimité des membres présents, le bilan des résultats des actions de l'année 2017 et du plan des actions exposées pour l'année 2018 (ci-joint).
- autorise le Président à signer les conventions et actes nécessaires ;
- autorise l'inscription des crédits nécessaires au budget primitif 2018 ;
- donne délégation au Bureau et au Président pour examiner tous besoins conjoncturels émergeant en cours d'exercice.



Pour extrait conforme,

LE PRESIDENT DU SMEL,

Patrice PILLET

Le plan d'action 2014 – 2020 du SMEL se compose de 6 axes :

AXE 1 - INTERFACE : Participer au développement d'une meilleure coopération entre les professionnels de la pêche et de la conchyliculture d'une part et les scientifiques et les collectivités d'autre part.

AXE 2 - SUIVI D'INDICATEURS ET OBSERVATIONS : Identifier et mettre en œuvre des indicateurs de production et de milieu pertinents pour une gestion pérenne des productions.

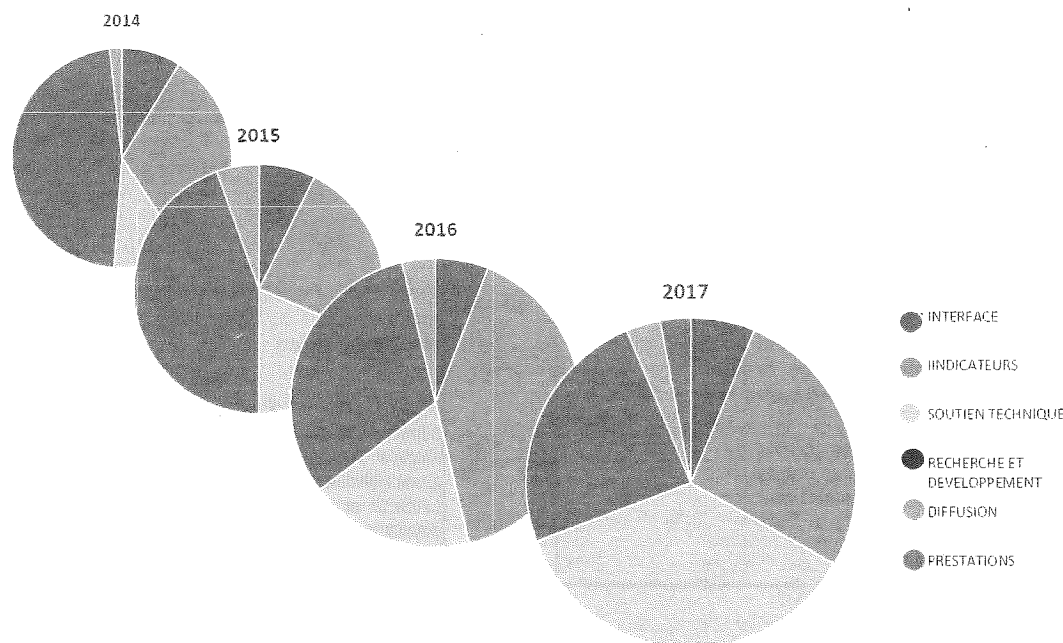
AXE 3 - SOUTIEN TECHNIQUE A LA PRODUCTION : Apporter un soutien technique à la gestion des productions.

AXE 4 - RECHERCHE ET DEVELOPPEMENT : Faire de la recherche appliquée et du développement au bénéfice des professionnels.

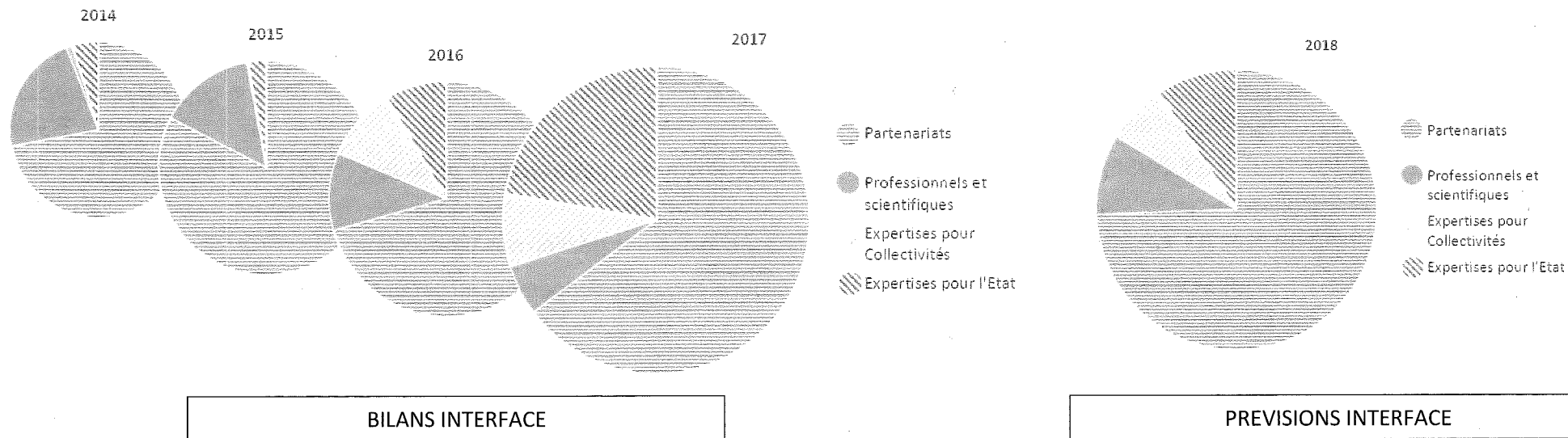
AXE 5 – DIFFUSION : diffuser l'information auprès des professionnels

AXE 6 – OFFRE DE SERVICE : répondre à des sollicitations ponctuelles comme prestataire de service

La présente fiche synthétise les résultats du plan d'action 2014 – 2020 pour l'année 2017 et expose la proposition de plan d'action pour l'année 2018.



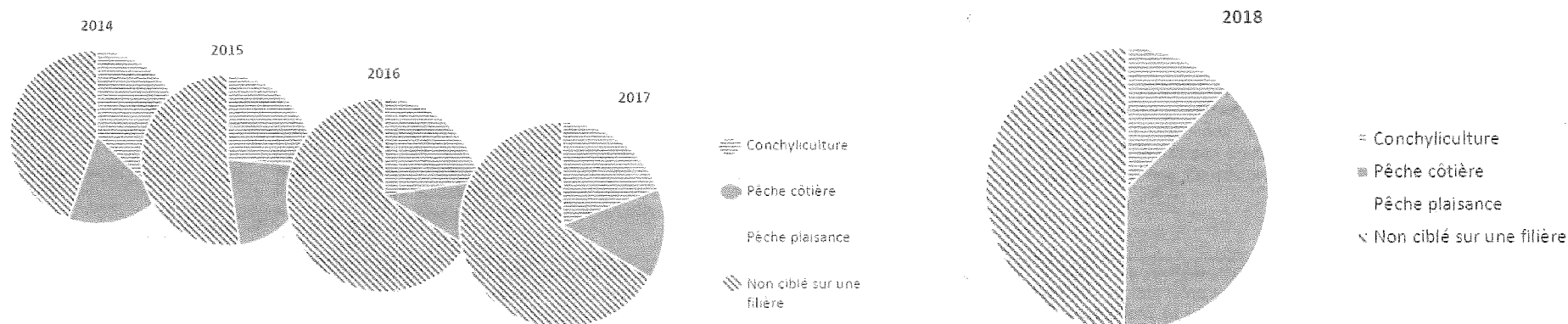
AXE 1 - INTERFACE : Participer au développement d'une meilleure coopération entre les professionnels de la pêche et de la conchyliculture d'une part et les scientifiques et les collectivités territoriales d'autre part.



Projet	Réalisation en 2017	% du temps opérationnel	Coût	Prévisionnel 2018	% du temps opérationnel	Coût estimé	Partenaires opérationnels
Maintenir et développer des partenariats	<p>Le maintien voire le développement du lien entre les structures régionales demandent un investissement actif du SMEL dans différentes thématiques maritimes.</p> <p>Ainsi, les agents du centre expérimental ont participé à la conduite de plus de 20 dossiers relevant de l'aménagement du territoire, de questions administratives, de thèmes scientifiques, de questions environnementales ou de questions organisationnelles.</p> <p>Projet 1A – Partenariat thématique : La réflexion sur le positionnement du SMEL a été poursuivie. Elle s'est axée sur son positionnement dans le cadre de la création du Centre Régional de la Pêche, de l'Aquaculture et de la Conchyliculture et sur le plan statutaire par une analyse du positionnement des EPCI</p> <p>Projet 1B – Partenariat technique : Quelques points techniques de collaboration ont été abordés. Deux points centraux : le devenir du CRH et le suivi sanitaire devant être repris par LABEO</p>	4,3%	50 996 €	<p>Les réflexions portant sur la régionalisation du SMEL auront probablement une répercussion importante sur la forme des coopérations entre le syndicat et ses partenaires régionaux</p> <p>Projet 1A – Partenariat thématique : La mise en place de la régionalisation du SMEL sera poursuivie sur les deux items identifiés en bilan</p> <p>Projet 1B – Partenariat technique : La coopération s'inscrira dans la poursuite de la mise en place du projet de Centre Régional de la Pêche, de l'Aquaculture et de la Conchyliculture et du lancement de la coopération entre LABEO et le SMEL sur la reprise du réseau de surveillance sanitaire REMI</p>	4%	39 749 €	

Projet (suite Axe 1)	Réalisation en 2017	% du temps opérationnel	Coût	Prévisionnel 2018	% du temps opérationnel	Coût estimé	Partenaires opérationnels
Traduire des problématiques professionnelles en programmes scientifiques	<p>Les filières de production sont confrontées à de multiples difficultés très souvent identifiées par les professionnels. La résolution de certaines d'entre elles passe par une formulation scientifique assurée par le SMEL.</p> <p>Projet 1C – Valorisation des connaissances empiriques des professionnels : aucune réalisation</p> <p>Projet 1D – Construction des problématiques en termes de gestion ou de R&D : Le centre expérimental a formalisé scientifiquement 1 projet en lien direct avec les professionnels : il s'agissait d'une participation à des groupes de travail portant sur la gestion zoosanitaire des coquillages (COPAS et COPEEC).</p>	0,3%	4 075 €	<p>Poursuite de l'assistance des professionnels en ce domaine.</p> <p>Projet 1C – Valorisation des connaissances empiriques des professionnels : selon les sollicitations des professionnels</p> <p>Projet 1D – Construction des problématiques en termes de gestion ou de R&D : Maintien de l'écoute du SMEL aux problématiques rencontrées par les professionnels.</p> <p>Deux projets sont déjà identifiés : le 1^{er} vise à évaluer l'impact de certaines pratiques de pêche sur les fonds marins (MAERL) et le second a pour objectif d'appliquer dans certains ports les connaissances acquises sur les déchets plastiques (SEAPLAST).</p>	0,5%	4 958 €	
Disposer d'une expertise au service des collectivités	<p>Le SMEL apporte également ses compétences au bénéfice des collectivités territoriales lorsqu'elles ont à statuer sur des questions relevant des filières maritimes de production ou d'aménagement du territoire.</p> <p>Projet 1E – Expertise au bénéfice du CD50 : 28 dossiers ont été suivis aboutissant à l'émission de 51 avis.</p> <p>Projet 1F – Expertise au bénéfice des communes : pas d'avis émis.</p>	0,5%	2 275 €	<p>Le SMEL continuera à fournir des prestations au service des différents organismes en charge de questions maritimes. Plus précisément, il poursuivra sa politique de coopération dans l'application de diverses thématiques</p> <p>Projet 1E – Expertise au bénéfice du CD50 : émission d'avis selon les sollicitations</p> <p>Projet 1F – Expertise au bénéfice des communes : émission d'avis selon les sollicitations</p>	0,4%	3 719 €	
Fournir des prestations au service de l'Etat	<p>Dans ce cadre, le SMEL fournit des prestations au service des différents organismes en charge de questions maritimes.</p> <p>Projet 1G – Epidémiologie : Les Directions centrales des Pêches Maritimes et de l'Alimentation refondent la politique de soutien aux filières maritimes. LE SMEL a poursuivi sa participation à des groupes de travail</p> <p>Projet 1H – Classements sanitaires : Quelques interventions ponctuelles dans le cadre de procédures d'urgence activées par la DDTM et gérées par IFREMER.</p> <p>Finalisation du projet de partenariat entre LABEO et le SMEL sur la reprise du réseau REMI.</p> <p>Par ailleurs, une intervention pour le compte de l'ARS</p>	1,5%	10 144 €	<p>Dans ce cadre, le SMEL continuera à fournir des prestations au service des différents organismes en charge de questions maritimes.</p> <p>Projet 1G – Epidémiologie : selon les sollicitations des services de l'Etat</p> <p>Projet 1H – Classements sanitaires : selon les sollicitations des services de l'Etat et des professionnels.</p> <p>Lancement de la reprise du réseau de surveillance sanitaire REMI aux côtés de LABEO</p>	0,5%	4 958 €	
TOTAL Axe 1		6,6% 947 h	67 490 €		5% 646 h	53 384 €	

AXE 2 - SUIVI D'INDICATEURS ET OBSERVATIONS : Identifier et mettre en œuvre des indicateurs de production et de milieu pertinents pour une gestion pérenne des productions.



BILANS SUIVI D'INDICATEURS ET OBSERVATIONS

PREVISIONS SUIVI D'INDICATEURS ET OBSERVATIONS

Projet	Réalisation en 2017	% du temps opérationnel	Coût	Prévisionnel 2018	% du temps opérationnel	Coût estimé	Partenaires opérationnels
Conchyliculture	<p>Des informations fiables et pérennes sont indispensables à une saine gestion collective des productions conchylicoles.</p> <p>Projet 2A – Suivi de la productivité des bivalves : 2 actions activées représentées par les réseaux REMONOR, REMOULNOR ont été conduites conformément aux prévisions.</p> <p>Projet 2B – Suivi des mortalités dans le cadre du CRH : le CRH n'ayant pas été activé, aucune opération réalisée.</p> <p>Projet 2C – Evolution des populations naturelles des espèces élevées : ciblé sur le suivi des populations d'huîtres dans le cadre du programme HLIN ayant pour objectif d'évaluer la dynamique de colonisation des populations naturelles d'huîtres.</p>	4,6%	51726 €	<p>Implication dans les réseaux, similaire à celle de 2017 en maintenant l'optimisation logistique.</p> <p>Projet 2A – Suivi de la productivité des bivalves : 2 actions qui concerneront les huîtres (REMONOR) et les moules (REMOULNOR).</p> <p>Projet 2B – Suivi des mortalités dans le cadre du CRH : programme arrêté car le CRH a été dissout.</p> <p>Projet 2C – Evolution des populations naturelles des espèces élevées : Poursuite du projet HLIN selon le planning prévu en 2016</p>	6%	52 530 €	CRC, CRPMN,

Projet	Réalisation en 2017	% du temps opérationnel	Coût	Prévisionnel 2018	% du temps opérationnel	Coût estimé	Partenaires opérationnels
Pêche côtière	<p>Le suivi de pêcheries régionales repose sur l'estimation d'indicateurs biologiques, halieutiques et de production. Ces indicateurs sont un des éléments indispensables à la mise en place de mesures techniques pour une gestion durable et responsable des pêcheries régionales.</p> <p>La stratégie d'assistance technique et scientifique à la pêche repose sur trois axes : ESHANO dédié à l'évaluation et au suivi des gisements halieutiques, ACAPEN, ciblé sur les activités de pêche et enfin OPEN, chargé de présenter les résultats via un portail halieutique. Seuls les projets ESHANO et OPEN bénéficient d'un financement FEAMP</p> <p>Ces investigations sont menées sur certaines pêcheries en concertation avec le CRPMN, les pêcheurs professionnels et l'Ifremer.</p> <p>L'ensemble des projets qui suivent sont regroupés sous la thématique ESHANO.</p> <p>Projet 2D – Suivi de gisements et rendements des bulots : pas de suivi en 2017.</p> <p>Projet 2E, – Suivi de gisements d'ormeaux : pas de suivi car l'activité a été suspendue par les pêcheurs.</p> <p>Projet 2F – Suivi de gisements et rendements des crustacés : l'essentiel du travail a porté sur la conduite, la saisine et l'exploitation des données des livres de bords des pêcheurs de homards.</p> <p>Suivi de rendements des coquilles St Jacques : les actions ont principalement porté sur le suivi des semis de juvéniles et quelques observations sous criée.</p> <p>Une aide en personnel a été apportée à IFREMER dans la conduite de l'opération COMOR</p> <p>Suivi de rendements céphalopodes : le suivi de l'indicateur de l'abondance des pontes de seiches a été poursuivi au bénéfice du CRPMN. Les œufs récoltés ont été transmis à l'Université de Caen pour leurs travaux de recherche</p>	3,4%	39 530 €	<p>Implication dans le suivi des pêcheries régionales selon le nouveau cadre général ESHANO et OPEN.</p> <p>La mise en application du programme ESHANO induit le doublement du volume des opérations par rapport à l'année 2017</p> <p>Projet 2F – Suivi des ressources halieutiques : Le SMEL poursuivra ses actions d'observations des ressources de bulot, homard, ormeaux, coquille St Jacques,...</p> <p>Les autres projets sont maintenant positionnés comme des déclinaisons du projet 2F ESHANO</p>	18%	156 676 €	CRPBN, CSLN, NFM, IFREMER, Université de Caen

Projet	Réalisation en 2017	% du temps opérationnel	Coût	Prévisionnel 2018	% du temps opérationnel	Coût estimé	Partenaires opérationnels
Actions transversales	<p>La pêche côtière et la conchyliculture se développent au sein du milieu naturel et interagissent avec lui.</p> <p>L'évolution des interactions entre activités économiques et milieu est appréciée par divers indicateurs pérennes comme le suivi de la production primaire, le suivi des échouages,</p> <p>Projet 2G – Suivi de la production primaire : conduite du réseau HYDRONOR. Suivi de certaines stations du réseau RHLN pour le compte de l'IFREMER. Pas de problème particulier</p> <p>Projet 2H – Suivi sanitaire : dans le cadre du transfert de la gestion des réseaux REMI-REPHY de l'IFREMER vers LABEO et pour partie le SMEL, différentes phases de test opérationnels ont été réalisées.</p> <p>Projet 2I – Suivi des aléas naturels : opération clairement identifiée à partir de 2017, correspondant à l'activation d'une équipe pour intervention en cas de dysfonctionnement environnemental. Cette action n'a pas été activée en 2017.</p> <p>Projet 2J – Interactions activités/milieu : 7 actions ont été conduites dans ce projet.</p> <p>Poursuite de la participation au réseau de surveillance des échouages de mammifères marins,...</p> <p>La cartographie des zostères ainsi que les interactions avec les activités conchylicoles.</p> <p>Une aide logistique a été apportée à la récupération de déchets échoués dans des laisses de mer sur un secteur côtier + de nombreuses autres petites actions.</p> <p>Participation aux opérations dédiées à la DCE Macro algues plus quelques interventions ponctuelles sur les hermines, le maerl et la biodiversité des laisses de mer.</p>	16% + 318h stage	177 606 €	<p>Il est proposé de poursuivre cette approche par indicateur et d'augmenter significativement le volume des interventions, en particulier par la mise en œuvre du réseau de suivi REMI et du nombre d'actions spécifiques évaluant le lien en le milieu et diverses activités professionnelles.</p> <p>Projet 2G – Suivi de la production primaire : Le suivi des indicateurs pérennes portant sur la production primaire. Le SMEL poursuivra sa coopération avec IFREMER sur le réseau RHLN.</p> <p>Projet 2H – Suivi sanitaire : lancement des opérations de conduite du réseau REMI, LABEO étant maître d'œuvre et la DDTM maître d'Ouvrage pour le compte de la DGAL.</p> <p>Projet 2I – Réseau d'urgence : Dédié à une réponse rapide en cas d'urgence d'un aléa naturel.</p> <p>Projet 2J – Suivi du milieu : poursuite des actions engagées en 2017 plus quelques autres ce qui portent leur nombre à 13. Cela souligne la montée en puissance de cette thématique de travail</p>	23 %	205 923 €	CRC, CRPBN, IFREMER, MNHN, Univ La Rochelle
TOTAL Axe 2		26% 3 748 h	268 862 €		47% 5 787 h	415 130 €	